

Date	N° Pièce	Commercial/Client
31/01/2026	802037416	SAN / 14134

O'BURO MONTPELLIER
339 RUE JUGURTHA

34070 MONTPELLIER

N° Tél. 04.99.51.23.70

@: contact.montpellier@id-4.fr

Code APE: 46.66Z SIRET: 90030197900028

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR22900301979

CLIENT DIVERS CAISSE IOBURO

GARAGE AUTO DVS
67 AV JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX
France

Désignation Produit	Réf. Interne	Quantité	Prix TTC	Montant	TVA
RECH BROT TZE NR/BLC 12MM	56177	1	PCE 29,60	29,60	1
RECH BROT TZE NR/JNE 12MM	33431	1	PCE 18,90	18,90	1
TITR BROT PT-H110	34038	1	PCE 39,90	39,90	1
Dont ECOLOGIC France : 0,07 euro(s)				358,80	1
SIEGE SIENNE/PRADO NR	33078	1	PCE 358,80		
Dont ECO CONTRIBUTION : 3,69 euro(s)					

CARTE BANCAIRE

A000C000421010
 CB COMPTANT
 LE 31/01/26 A 11:48:53
 IO BURO MTP 48
 MARVEJOLS
 3674688 90030197900010
 30003
 #####4254
 E9B953E9EB46AE60
 002 000004 183 C @
 NO AUTO: 751853
 MONTANT : **447,20 EUR**

DEBIT
 TICKET CLIENT
 A CONSERVER

3,69
 0,07

TVA	Montant HT	% TVA	Montant TVA
1	372,67	20,00	74,53

Règlement

Réglé 447,20 EUR par Carte Ban
 c. le 31/01/26

OBJET DE LA FACTURE : LIVRAISON DE BIENS

Papillon à joindre à votre règlement

Code Client: 14134

N° Facture: 802037416

Date Facture: 31/01/2026

Total à payer: 447,2

TVA sur débits

TOTAL H.T

372,67

EUR

TOTAL T.V.A

74,53

EUR

TOTAL TTC

447,20 EUR

SOCIETE GENERALE MONTPELLIER

IBAN FR76 3000 3022 9900 0200 0291 122

BIC SOGEFRPP

Extraits de nos CGV: Nos marchandises sont payables au siège social. Même expédiées franco, elles voyagent aux risques et périls du destinataire.

Loi n°02-1442 du 31-12-1992: En cas de paiement anticipé, aucun escompte n'est accordé. Une pénalité d'un taux légal à 1,5 fois l'intérêt légal sera appliquée sur le montant hors taxe facturé, pour tout retard de paiement.

En cas de litige ou contestation relative à l'application des Conditions Générales de Vente, le seul tribunal compétent sera celui de Mende. Clause de réserve de propriété.

Nous nous réservons la propriété des marchandises livrées jusqu'au complet paiement, conformément à la loi 80.335 du 12-05-1980.

Option pour le paiement de la taxe d'après les débits. En cas d'avoir sa durée de validité est de 2 mois, dès son émission.